Pharmacie-Laboratoire von Roten
Rue de l'Eglise 34 | 1926 Fully
T : +41 (0)27 746 43 07
F : +41 (0)800 331 144

E : infolabo@pharmacie-vonroten.ch

I: www.pharmacie-vonroten.ch

CONTRAT DE FABRICATION EN SOUS-TRAITANCE

Le Mandant	Le Mandataire
	Laboratoire von Roten **Rue de l'Eglise 34** **1926 Fully**

1. Le laboratoire von Roten effectue des préparations pharmaceutiques (magistrales, propres) pour le mandant, lorsque celui-ci ne dispose pas des produits ou de l'équipement nécessaire pour les exécuter.

2. Le laboratoire von Roten est en possession d'une autorisation de fabrication délivrée par le service de la santé publique du canton du Valais. Le sous-traitant est responsable d'apprécier la faisabilité de la préparation en termes de réalisation technique et de conformité aux textes en vigueur. II pourra refuser la réalisation de la commande ou demander une décharge. Il s'engage à exécuter les préparations sous le contrôle du pharmacien, selon les règles de "Bonnes Pratiques de Fabrication en petites quantités".

3. Le mandant commande au nom de la pharmacie et n'est aucunement dispensé de sa responsabilité de pharmacien. Le mandant est responsable de la commande (validation de la prescription et de la décision de réalisation). Il est responsable de façon générale de la dispensation officinale (dosage, posologie, interaction, contre-indication). Il s'assure que l'étiquetage est conforme. Toute erreur de commande du mandant n'est pas remboursée. Toute réclamation (erreur, défaut) doit être annoncée dans les 24h après réception par oral et écrit et s'enquiert de la marche à suivre.

   Les commandes de préparations sont effectuées à l'aide du formulaire de commande disponible via le lien direct internet https://www.pharmacie-vonroten.ch/fr/laboratoire/commande/ ou via le site internet de la pharmacie, onglet "commande laboratoire réservé pour les professionnels", mais aussi exceptionnellement par fax : 0800331144 . Ces préparations seront réalisées dans les 48 heures de délai d'ordre, pour autant que le mandataire ne soit pas dans l'obligation de commander une matière première pour l'élaboration de la préparation ou que l'élaboration de la préparation ne nécessite pas plus de temps. Dans ces 2 cas le mandant est informé par téléphone ou e-mail. Si une préparation est jugée urgente, le mandant est prié de téléphoner au mandataire pour discuter des délais possibles. Les annotations écrites avant le délai sans

accord préalable ne sont pas prises en considérations Des frais d'urgences peuvent être appliqués.

Le calcul du prix de la préparation est établi selon la liste des préparations avec tarif (LMT), sur lequel un rabais est accordé selon nos conditions. Pour les préparations non LMT, le prix et le rabais sont fixés par le laboratoire. Le mandant s'engage à s'informer.

4. Le laboratoire von Roten ne garantit pas la qualité des produits finis qui seraient reconditionnés par le mandant et ne pourra être tenue responsable d'aucune manière en cas de ré-étiquetage du produit fini.

5. Envoi et délai : Le laboratoire von Roten ne pourra être responsable en cas de perte ou de dommage, de la conservation frigo, d'un délai différé, imputés par le mode de livraison choisi. Les frais de livraison via Amedis, Galexis, DHL sont appliqués selon nos conditions ou contrat spécifique. Les envois par la poste ou par DHL seront facturés selon les tarifs en vigueur.

6. Par sa signature, le mandant accepte les conditions.

7. Ce présent contrat est conclu pour une année et se renouvelle tacitement, sauf dénonciation, par lettre signature, par l'une ou l'autre des parties.

-1 exemplaire pour le mandant
-1 exemplaire à retourner signé par courrier

Le Mandant	Le Mandataire
Pharmacie……	**Laboratoire - Pharmacie von Roten Rue de l'Eglise 34 1926 Fully**
…… Pharmacien responsable	
Tampon et Signature……	
Date et Lieu……	**Fully, le**

Fully, mars 2018